ville aura à sa disposition un vaste terrain qui pourra lui venir à point.

Il est nécessaire de prendre une résolution si l'on veut enfin pouvoir exécuter les travaux d'achèvement de l'hôtel-de-ville qui ont été mis en adjudication.

M. Sénéler ajoute que pour commencer les travaux de l'Hôtel de Ville il faut en effet que les justices de paix soient déplacées.

M. Flament, appuyé par M. Loridan, demande le renvoi à *une prochaine séance.*

M. le Maire met aux voix l'ajournement qui n'est pas adopté.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont ensuite adoptées à une grosse majorité.

Pose de rails Decauville sur la voix publique rue Achille Testelin

Nous avons dans des articles spéciaux parlé de cette demande d'autorisation formulée par M. Masquilier, d'établir une voie ferrée Decauville dans la traversée de la rue Achille Testelin à la Croix-Rouge pour permettre à M. Masquilier d'alimenter sa briqueterie à fours continus qui se trouve à droite de ladite rue.

M. Ducoulombier au nom de la Commission de la voirie, présente le rapport sur la demande. Il s'exprime ainsi :

Sur la proposition de M. le Maire, vous avez renvoyé à la commission de la voirie une demande présentée par M. Masquilier, tendant à être autorisé à établir une voie de chemin de fer Decauville en travers de la rue Achille Testelin, pour le transport, au four continu situé à droite de la dite rue, des briques fabriquées sur son terrain, à gauche de la même rue.

Votre commission s'est rendue sur place afin de se rendre compte de l'importance des travaux à exécuter par M. Masquilier au point de vue de la sécurité publique et de l'intérêt de la circulation.

Elle est d'avis que l'autorisation peut être accordée aux conditions proposées par le service vicinal dans le projet d'arrêté joint au dossier, mais avec les modifications et adjonctions apportées à ce projet par M. le Maire, notamment en ce qui concerne l'emplacement de la voie ferrée qui ne traversera la rue que perpendiculairement à sa direction, à une distance de quinze mètres au moins des maisons voisines du terrain de M. Masquilier, et qui sera établie suivant un plan de niveau sur une longueur de vingt mètres de chaque côté de la rue. Ce projet est ainsi conçu :

Suit le texte de l'arrêté qui dit dans son article 1er paragraphe 1.

« La voie Decauville sera placée à l'endroit indiqué au plan, sans oblique sur la rue, et sans pouvoir en aucun cas l'être à moins de 15 mètres des maisons voisines.

Les paragraphes 2e à 9 prévoient les conditions d'établissement de la voie, les matériaux à employer, les obligations et responsabilités imposées au permissionnaire.

L'article 2 rend le permissionnaire responsable de tous les événements, accidents ou dommages susceptibles de résulter de l'usage de l'autorisation ou de l'inobservation des précautions nécessaires pour assurer la liberté et la sécurité de la circulation sur le chemin emprunté ; le tout sans qu'en aucun cas il puisse discuter les conditions dans lesquelles l'événement se serait produit.

L'article 3 mentionne que l'autorisation est simplement accordée à titre précaire et sous toutes réserves des droits des tiers. Elle pourra être modifiée ou rapportée en tout ou en partie à toute époque et sans indemnité.

Pour constater la précarité, M. Masquilier paierait à la ville une somme de dix francs.

M. Dron demande que la discussion de ce rapport soit ajournée à la prochaine séance.

M. Charles Loridan demande la discussion immédiate et critique vivement les conditions dans lesquelles l'autorisation serait accordée.

Il dit que M. Masquilier se propose d'établir la voie à une distance 1 mètre 50 des habitations.

Il s'élève aussi contre la somme ridicule de 10 fr. réclamée à M. Masquilier.

M. le rapporteur. — C'est pour constater la précarité qu'on a fixé la somme de 10 fr.

M. C. Loridan. — M. Masquilier est un roi de la Finance, nous sommes nous des rois de la misère.

M. Pénélar, adjoint, expose que le transport des matériaux par wagonnets offre moins d'inconvénients que par tombereaux.

M. Ducoulombier. — Si on refuse l'autorisation, M. Masquilier se servira tout de même du chemin, qui est public. Cela on ne peut pas lui empêcher. Et puis les ouvriers auront plus de misère.

M. C. Loridan. — En tous cas il en faudrait davantage.

M. le maire, en réponse à diverses critiques de M. C. Loridan, dit que l'honorable conseiller n'a sans doute pas lu les dispositions de l'article et du projet d'arrêté. Il dit aussi qu'on doit donner des facilités à l'Industrie.

M. Dron dit qu'il lui semble qu'on accorde trop facilement des autorisations de ce genre. La rue que M. Masquilier demande à emprunter offre une circulation des plus actives ; il y passe des milliers de personnes par jour. A nouveau, M. Dron demande que l'on renvoie la question à la prochaine séance. Cette motion est appuyée par M. Tack.

Le conseil consulté, prononce le renvoi. La prochaine seance est fixée à demain vendredi 27 mai.

Grave accident d'usine

M. Pierre Jacquart, 70 ans, cardeur au peignage Lamon, rue du Sentier, a eu l'avant-bras droit pris entre le tambour et le faux fond d'une carde en voulant extraire des déchets de laine. Le membre a été atrocement mutilé et M. le docteur Vaneufville, appelé, a procédé à l'amputation de l'avant-bras.

Le blessé habite Wattrelos, hameau du Touquet.

Conseil municipal de Wattrelos

Séance du 25 mai 1898

Hier soir, à huit heures, le Conseil municipal de Wattrelos s'est réuni à la mairie en session ordinaire de mai.

Il est procédé à la nomination d'un secrétaire. M. Labbe est élu.

M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, lequel est adopté sans observations.

Le Conseil approuve un cahier des charges, concernant l'adjudication de la fourniture du charbon nécessaire à l'usine d'électricité et dont M. le maire donne lecture, après des observations de MM. Labbe et Briffaut.

M. Hien donne lecture du rapport des commissions des finances et des travaux sur l'abattoir public, projeté depuis un certain temps déjà. Le Conseil renvoie ce rapport à la commission des travaux. Après une explication de M. le Maire, qui donne lecture d'une lettre du Crédit Foncier auquel la ville devrait faire un emprunt de cent mille francs, nécessaires pour l'établissement de l'abattoir, et les observations de divers conseillers municipaux et de MM. Hien, Delreux et Lecomte.

Sur l'avis de l'agent voyer, le conseil renvoie à la commission des finances une question relative à une demande d'alignement formulée par Mme veuve Cousart.

A ce sujet quelques conseillers font des observations, entre autres MM. Lecomte et Wattrelot.

(A suivre.)

Croix. — *Nécrologie.* — On nous annonce la mort à l'âge de 81 ans de Madame Veuve Grégoire Couturier, mère de M. Alcide Couturier chez lequel elle demeurait.

En cette douloureuse circonstance nous prions M. Couturier et sa famille d'agréer nos sincères condoléances.

Les funérailles auront lieu en l'église Saint-Martin de Croix vendredi prochain à 10 heures.

Un procès à l'horizon. — A la suite de sa suspension comme conducteur de la machine élévatoire des eaux, M. Vanoverbeck a tenu des propos mettant en suspicion l'honorabilité des membres de la municipalité. Ceux-ci ont déposé une plainte à M. le Procureur de la République. M. Séguin, commissaire de police a ouvert une enquête et a entendu pendant les journées de mardi et mercredi, l'ex-employé municipal et différents témoins.

Ivresse. — Procès-verbal a été dressé contre Albert Sadaune, demeurant rue Capreau, à Wasquehal, pour ivresse et rassemblement.

Flers-Breucq. — *Un désespéré.* — Un nommé Charles Nottebaert, sans travail depuis quinze jours, a tenté de se jeter dans le canal, mais il en a été empêché par les personnes présentes.

Vols de bois. — Dans des maisons en construction près de l'église du Sart, on a volé d'une part pour environ 50 francs de bois au préjudice de M. Duvinage, entrepreneur à Wasquehal et d'autre part une partie de bois d'une valeur de 20 francs, au détriment de M. Clermont, entrepreneur, au Breucq.

Lannoy. — *La fraude.* — Les douaniers de Toufflers, de service à la ferme Delattre, ont arrêté, mercredi soir, vers 9 heures, trois femmes, les nommées : Isabelle Olivier, âgée de 27 ans ; Henriette Fielhe, âgée de 16 ans, et Irma Delahousse, âgée de 25 ans, toutes trois habitant à Roubaix, qui passaient en fraude 6 kilos 500 de café vert, valeur 19 fr. 50.

LILLE

Un échafaudage qui s'écroule

Un tué

Mardi matin, M. Hector Ledent, ferblantier cabaretier rue de la Cité, 12, était occupé aux travaux de construction de l'Ecole des Arts et Métiers rue Auber.

Il venait de gagner un échafaudage placé à une hauteur de onze mètres et dressait une poutre en fer aidé par un autre ouvrier du nom de Choteau. Soudain, M. Ledent perdit l'équilibre et tomba.

Il est mort à son domicile quelques minutes plus tard.

Chute d'une Poutre

M. François Lerouge, maçon à Wattignies, était occupé hier matin à la construction d'une *maison de la rue Nationale. Une poutre* de six mètres de hauteur se détacha et effleurant M. Lerouge au front lui fit une légère blessure. Il a reçu les soins de M. le docteur Laurent.

Les Suicides

UN PENDU

M. Louis Leclercq, 72 ans, journalier, 6, place Vanhœnacker, vivait solitairement dans une chambre du 3e étage. Depuis un certain temps attristé par sa solitude M. Leclercq avait manifesté l'intention d'en finir avec la vie.

M. Lœns qui habite la même maison que lui, ayant senti une odeur nauséabonde qui sortait de la chambre, y pénétrait hier et constatait que M. Leclercq s'était pendu.

Le vieillard qui d'après les déclarations du docteur d'Hour était mort depuis huit jours était couché sur son lit, pendu à une corde fixée au plafond.

UN HOMME A L'EAU

M. Edouard Party, 29 ans, mécanicien, rue de la Vignette, 15, a tenté de se suicider en se jetant hier dans la Deûle. Retiré par des bateliers il a déclaré qu'il voulait en finir avec l'existence à cause de chagrins intimes.

L'arrestation de Petit Pierre

Nous avons annoncé, hier, l'arrestation de Verley dit Petit Pierre, l'inculpé de la rue Colbert, arrêté à Nœux-les-Mines. Petit Pierre a été conduit hier après-midi à la maison d'arrêt.

Ecrasé par un chariot

Hier mardi, en traversant Lesquin, Ernest Bauduin, âgé de 48 ans, charretier au service de M. d'Hallain, voulait faire démarrer un tombereau lourdement chargé, pesant environ 2,200 kilos.

Par suite d'un faux mouvement, en excitant ses chevaux, le malheureux glissa et tomba. Une des roues du véhicule lui passa sur la jambe gauche et la lui écrasa.

Après avoir reçu quelques soins, le malheureux fut conduit à Lille, chez M. Batteur, où il fut pansé ; il fut ensuite transporté à son domicile, 28, rue du Maréchal-Mortier.

Université de Lille

Faculté des Lettres. — Jeudi 26 mai, à trois heures et demie du soir, à la faculté des Lettres de l'Université de Lille, 25, rue Gauthier-de-Châtillon, cours de géographie de M. Ardaillon, professeur.

« La Méditerranée et les mers qui en dépendent ; les pays méditerranéens de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie. »

La conférence est publique.

∴

SESSION DE JUILLET

Examens de Licence. — La session d'examens de licence s'ouvrira à Lille le vendredi 1er juillet, à 7 heures trois quarts du matin.

Les candidats devront produire au Secrétariat, du 10 au 20 juin, leur demande d'inscription accompagnée de leur acte de naissance, de leur diplôme de bachelier et justifier des quatre inscriptions réglementaires.

Baccalauréat. — Le vendredi 8 juillet s'ouvrira, à la Faculté des Lettres, une session de Baccalauréat ès lettres (2e partie), classique (1re partie et 2e partie 1re série) et moderne (1re partie et 2e partie 1re série).

Les candidats seront convoqués par séries et par ordre alphabétique, en commençant par la lettre N, tirée au sort.

Le registre d'inscription sera ouvert le 10 juin ; il sera clos le 25 du même mois, à 5 heures du soir.

AVESNES

Landrecies. — Deux ouvriers maçons, les sieurs Irène Cousin et Augustin Vameufelsen, travaillaient dans une maison en construction, lorsqu'un échafaudage sur lequel ils étaient montés se rompit.

Les deux malheureux furent précipités dans le vide. Leurs corps heurtèrent, dans une chute de 10 mètres, les poutrelles en fer et les madriers.

Finalement, ils tombèrent dans la cave.

Cousin porte une affreuse blessure à la tête. Vanmeufelsen, relevé avec trois côtes enfoncées, est mort quelques heures après l'accident.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 25 mai

LILLE

La bagarre de la place du Théâtre

Le casier d'Abel Carcy a établi qu'il n'avait pas encore été condamné. Il a dû à cette circonstance de n'être condamné qu'à 4 mois de prison.

Alphonse Noreille, qui s'était opposé à l'arrestation de Carcy et qui avait frappé à coups de pied et de canne M. Morel, a été condamné à 3 mois avec sursis.

Pour se justifier, il a prétendu que dans la bagarre il avait reçu force coups et même cinq coups de couteau à la tête et que c'était pour se défendre qu'il s'était fait une arme de la canne de son voisin.

Noreille a cru encore se justifier en accusant Désiré Vandalle d'avoir lui-même frappé M. Morel et de lui avoir volé son chapeau.

L'agent de sûreté Merdacq qui a bien vu Noreille couvert de sang, n'a, par contre, pas vu Vandalle frapper. Aussi l'accusation de Noreille aboutit-elle à un acquittement.

Il est à noter, et nous allons retrouver plus loin le même fait, que ces manifestants imberbes ne sont pas encore majeurs.

Carcy, qui est journalier, n'a que 19 ans. Noreille, qui est cordonnier, n'a que 18 ans. Vandalle, rattacheur, n'a que 20 ans.

Au même moment, Grand'Place, un boiteux, Albéric Caulier, 20 ans, peigneur, se faisait arrêter au moment où il frappait avec sa canne. Comme explication, il prétend qu'il voulait simplement parer les coups. Comme il n'a jamais été condamné, le tribunal le condamne à 2 mois avec sursis.

TOURCOING

Échos des élections. — Dimanche, à dix heures du soir, M. le commissaire de police Speineux, s'efforçait de dégager sur la Grand'Place, plusieurs personnes que la foule menaçait, quand il reçut de Théodore Mathis, un coup de canne plombée sur son chapeau haut de forme, puis un second sur la joue gauche, dont il porte encore la trace.

Il ne portait pas son écharpe.

Néanmoins, M. Speineux ne lâcha pas prise et maintint fortement Mathis. Non sans peine, car la foule se rua sur lui de tous côtés.

Emile Parent, 30 ans, teinturier à Tourcoing, qui l'avait frappé violemment, se jeta sur son bras pour le séparer de sa capture. Mais le commissaire, contraint de lâcher de la main gauche, ressaisit de la droite.

Pendant ce temps, l'agent Valcke qui se précipitait au secours de son chef, était frappé d'un coup de tête et terrassé. Il arriva néanmoins juste à temps pour arrêter Anselme Delcroix, 35 ans, rattacheur à Tourcoing, qui frappait le commissaire.

En dépit de leurs dénégations, Parent et Delcroix ont été condamnés à 6 mois de prison.

Quant à Mathis, ce jeune rattacheur à peine âgé de dix-huit ans, il est condamné à 4 mois.

— Henri Deryckère, 55 ans, tisseur à Tourcoing, jamais condamné, criait dimanche soir à 11 heures et demie, sur la Grand'Place : A bas la police ! 15 jours avec sursis et 5 fr. pour ivresse.

— Pour le même motif, Louis Vanderauwera, 18 ans, couvreur à Tourcoing, est condamné à 3 mois et 5 francs sans sursis.

— Au même cri, Louis Piédoux, 15 ans, bâcleur à Tourcoing, ajoutait ceux de : A bas les gendarmes ! Vive l'anarchie ! A bas l'armée ! A l'audience il a prétendu qu'il ne criait ainsi que pour faire comme les autres et le tribunal a cru reconnaître ces autres dans la personne de l'amant de sa sœur, qui passe pour anarchiste. Piédoux a été remis à ses parents.

— Jean-Baptiste Dasmet, 40 ans, qui a donné un coup de canne à un agent au moment où il arrêtait un individu, le 23 mai, est condamné à 2 mois avec sursis.

— Achille Desjardins, 32 ans, rattacheur à Wattrelos, qui injuriait un agent dans les mêmes conditions, est condamné à un mois.

— Ici encore nous noterons que, sur dix prévenus, quatre n'étaient pas électeurs :

Roussel a 19 ans ; Roussel et Vanderauwera, 18 ; et Piédoux, 15.

LILLE

L'affaire de la rue Philippe-de-Comines. — La rumeur publique qui avait imputé à Jean Vampemaële la mort de son enfant âgé de six mois, se souvenait sans doute de la condamnation à 3 mois, qu'il subit en février dernier, pour coups de sangle et de tisonnier donnés dans un accès d'ivresse à sa fille aînée.

Cette fois, l'homme seul était ivre, quand en rentrant la nuit, il frappa sa femme. Ce fut sans toucher à l'enfant, en tirant simplement le berceau qu'il le fit rouler à terre.

L'enfant était depuis six semaines atteint d'une grippe infantile qui l'a emporté, mais le médecin estime que la chute a pu cependant activer la mort.

Toutefois, on ne peut retenir comme violences que celles exercées sur la femme Vanpemaële, et c'est pour elles que l'ivrogne est condamné à quatre mois de prison.

Ce n'est donc qu'au mois de septembre qu'il recommencera.

Coup de couteau. — A la suite d'une discussion survenue le 15 mai dans la nuit à l'estaminet de la Dame Pelagie, Vandecastel, femme Blondy, 30, ans rue du Grand-Balcon, Pierre Moreels, 30 ans, a attendu dans la rue Belle-Vue, à Fives, vers minuit le sieur Ernest Honoré, 24 ans, frappeur, rue Chanzy cité Basselaire, 16, alors que celui-ci n'avait pas pris part à la discussion et l'a blessé au coude d'un coup de couteau. Six mois de prison.

Le coup des colonies. — Paul Wackens, 30 ans, est un mendiant ingénieux, il exploite les colonies. Il se présente avec une lettre de ce genre :

« Mon révérend Père, je reviens du Tonkin en passant par Madagascar et le Sénégal. Dans chaque campagne j'ai contracté une fièvre et une dysenterie, ce qui au total me met dans un état lamentable. Mais ce qui est plus lamentable encore, c'est ma situation. En conséquence. Signé : Berthelot.

Vérification faite, voici les états de service de Wackens :

Appelé au 1er de ligne à Cambrai, Réformé au bout de 8 jours.

Wackens en sera quitte cette fois avec quinze jours de prison.

AFFAIRES DIVERSES

Le tribunal a condamné : Camille Verstraete, 32 ans, souvent condamné, à 3 mois pour infraction à un arrêté d'expulsion : cet individu ne peut retourner en Belgique parce qu'il est déserteur — Pierre Vandeputte, 60 ans, de Menin, à 6 mois pour infraction à un arrêté d'expulsion — Emile Debardennaecker, de Lille, à 3 mois pour vol de lin à la gare St-Sauveur — Jean-Baptiste Duforest, 16 ans, et Paul Lemaire, 16 ans, de Tourcoing, à 15 jours avec sursis, pour tentative de vol ; remis à ses parents Alfred Delescluse, 15 ans, poursuivi dans la même affaire. Tous trois, à 4 heures et demie du matin, avaient tenté de pénétrer par le toit dans une maison meublée, mais inhabitée.

Condamne Céline Flament, 49 ans, de Lille, récidiviste, à six mois pour tentative de vol ; Victorine Landrieux, 19 ans, de Wattrelos, à 2 mois et 500 fr. pour fraude : Henri Lecomte, à 1 mois et 15 fr. avec sursis pour outrages et ivresse ; Louis Leclercq, de Lille, à 24 heures pour mendicité ; Cassiodou Mathyn, à 6 jours et 500 fr. pour fraude ; Alice Ovart, 27 ans, de Roubaix, à 1 mois pour vol ; Pierre Taille, 16 ans, à 6 jours et 500 fr. avec sursis pour fraude ; Clément Vandewalle, de Lille, à 40 jours et 5 fr. pour rebellion, outrages et ivresse, délits commis le 22 mai, jour des élections ; Narcisse Selle, 26 ans, de Roubaix, 12 condamnations, à 2 mois et 500 fr. pour fraude.

Maurice Cazier, 20 ans, d'Armentières, à 10 jours avec sursis pour avoir dit en voyant les gendarmes : « Voici les hirondelles de potence. »

Tribunal Civil de Lille

Audience des criées du 25 mai

A Tourcoing, rue du Haze, 51 et 53, une propriété (Etablissement des bains), 2.100 m. c. de terrain. Mise à prix, 42.120, Adjugée à M. Jaspar pour 50.150 francs.

A Roubaix, boulevard de Paris, 25, le café Mac-Mahon. Mise à prix 18.000 fr. Adjugé à M. Rombaud.

A Roubaix, rue Blanchemaille, 127 et 129, deux maisons, Mise à prix 7.500 fr. Adjugé à M. Godron, pour 10.500 francs.

Même rue, 131, une maison ; 133, un estaminet ; une parcelle de 140 m. c., rue de la Chapelle-Carette. Mise à prix, 23.400 fr. Adjugé, à M. Godron, pour 28.400 fr.

Rue de la Chapelle-Carrette, deux maisons. Mise à prix, 7.400 francs. Adjugé à M. Bulteau.

— Rue Fontenoy, 160, 162, 164, 4 maisons dont deux front à la rue. Mise à prix : 9,000 fr. Adjugé à M. Houzé pour 12,500 fr.

Nouvelles à la Main

Madame, qui est très « regardante », à sa nouvelle bonne :

— Quel appétit vous avez, Adèle ! C'est effrayant, depuis que vous êtes ici comme le pain diminue !

Adèle sans s'émouvoir :

— C'est vraiment de la chance .. au moment où tout le monde se plaint qu'il augmente !

∴

Au café.

Deux candidats qui n'ont aucune chance d'être élus cherchent en attendant le résultat du scrutin à quel jeu ils pourraient se livrer pour tuer le temps.

— Jouez aux échecs ! leur dit un ami plutôt rosse.

BRULE-MAISON

TRIBUNE PUBLIQUE

On nous communique la lettre suivante :

Croix, le 25 mai 1898.

Monsieur le Maire,

Président du bureau de bienfaisance,

Lu dans le journal l'Avenir de ce jour que vous avez écrit le 21 mai à M. le Préfet du Nord, pour l'informer quels secrétaire du bureau de bienfaisance ne vous avait pas encore fait signer à cette date, les mandats des boulangers fournisseurs du bureau.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que n'ayant reçu ces mandats que le mardi 24 mai à midi de M. Manche, receveur municipal, il m'était matériellement impossible de vous les faire signer le samedi 21 mai, chose que vous n'ignorez probablement pas.

Je compte qu'à l'avenir vous daignerez prendre des renseignements plus précis pour ne pas induire en erreur, Monsieur le Préfet, ainsi que le public.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de mon entier dévouement.

HENRI DELEPORTE,
Secrétaire du Bureau de Bienfaisance.

PETITE CORRESPONDANCE

H. C., à Douai. — 1. L'ancienne Chambre existe jusqu'au 1er juin — 2. Non. Son président peut la convoquer en cas de chose grave sans que personne ait le droit de l'en empêcher.

LE FACTEUR.

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE TOURCOING

Concert public. — La musique municipale et l'orphéon La Muse des Travailleurs exécuteront sur la Grand'Place, le jeudi 26 mai 1898, à 8 heures et demie du soir, les morceaux suivants :

La musique municipale. — 1. Marche du régiment Preobrajensky, Herloff — 2. La Potinière, polka pour deux piston, Pillevestre. Solistes : MM. Mager et Desseaux.

L'orphéon La Muse des Travailleurs. — 3. Les Douaniers, chœur, Saintis — 4. Sur les Cimes, chœur, Saintis.

La musique municipale — 5. Moments d'amour, valse, XXX — 6. Le Roi de Lahore, fantaisie arrangée par Parès, Massenet.

Etat-Civil de Roubaix

Du 25 mai

Naissances. — Augustin Verschuere, rue Meyerbeer, maisons Nys 4 — Emile Brunclaire, rue de Flandre, cour Wattel 3 — Julien Escolas, rue Choiseul 24 — Sabine Lambrette, Grand'Rue 210 — Maurice Leblanc, rue d'Alger 5.

Décès. — Urbain Leclercq, 80 ans, hospice de Barbieux — Malvina Desbuquoy, 38 ans, rue de Maubeuge, fort Loridant 17 — Jules Aubry, 60 ans, rue de Blanchemaille — Adolphe Couroubie, 2 mois, rue du Tilleul 42 — Louis Decottignies, 4 ans, rue Cugnot 51 — Clément Craye, 62 ans, rue de la Perche 40 — Gaston Lenseigne, 3 mois, rue Bernard, cour Bernard 27 — Nicolas Caron, 8 mois, rue d'Estaing, cour Bormel 1.

Mariages. — Entre : Louis Delattre, 32 ans, courtier en grains à Lille et Laure Briet, 29 ans, sans profession, boulevard de Mulhouse 11.

Etat-Civil de Tourcoing

du 25 mai

Naissances. — Georgette Poiré, rue de Calais — Louise Duhem, rue du Brun-Pain — Angèle Warlop, rue du Touquet — Marie Pottié, rue Famelart.

Décès. — Marie Vanmarcke, 39 ans, cabaretière rue de l'Espierre 40 — Hippolyte Massard, 10 ans, à l'Epinette — Romanie Cottenier, 43 ans 8 mois, rue Racine 590 — Noël Vantouroux, 5 mois, rue de la Cimbale 106 — Catherine Van Laecken, rue de Paris 62 — J.-B. Hornez, 39 ans, rattacheur, rue Nationale 122.

Mariages. — Entre : Jules Penin, 20 ans, électricien et Léonie Ghesquière, 20 ans, bobineuse — Louise Dejonckeere, employé et Marie Toulemonde, sans profession — Albert Montagne, 25 ans, employé et Berthe Vienne, 26 ans, employée de commerce.

MARCHÉ A TERME
de Roubaix-Tourcoing

Du 25 mai

Cote officielle de 4 heures ./*
Peignées de la Plata et de l'Uruguay.

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc.	Cote jour	TYPE 2 qual. cour. Cote préc.	Cote jour	Peign. d'A Type A.G. Cote préc.	Cote jour
Mai	4 40	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Juin	4 40	4 40	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Juillet	4 40	4 40	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Août	4 375	4 375	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Septembre	4 35	4 35	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Octobre	4 35	4 35	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Novembre	4 325	4 325	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Décembre	4 325	4 325	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Janvier	4 325	4 325	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Février	4 325	4 325	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Mars	4 30	4 30	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Mars nouv.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Avril	.. ..	4 30	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

Tendance soutenue.

DETAIL DES VENTES

Type unique

Juin	10.000	»	à 4.40
Juillet	5.000	»	à 4.40
Août	5 000	»	à 4.375
Septembre	10.000	»	à 4.35
Octobre	5.000	»	à 4.35
Décembre	10.000	»	à 4.325

Total de la journée, 45.000 kil.

Réponse de prime — 10.000 kilog. juin.

Anvers, 25 mai. — 45,000 kil. Calme.

CONNAISSANCES UTILES

Contre le blanc du rosier

D'après le Bulletin de la Société d'horticulture de Montmorency, l'affection parasitaire appelée *blanc* qui apparaît régulièrement tous les ans dans les plantations de rosiers et y cause de grands dégâts, peut être combattue par le sel commun. Pour cela on n'a qu'à seringuer ses rosiers deux jours consécutifs avec de l'eau salée, à raison de 2 à 3 grammes par litre, soit 30 grammes pour un arrosoir ordinaire de maraîcher ; le quatrième jour, le blanc disparaît sur la face supérieure des feuilles.

Avec une seringue recourbée on mouille deux fois le dessous, et huit jours environ après, le feuillage devient d'un beau vert en restant toutefois recroquevillé si l'opération a été faite longtemps après l'apparition de la maladie.

Bonhomme FRANKLIN.

Grand Casino de Boulogne

FÊTES DE LA PENTECOTE

Comme chaque année, le Casina de Boulogne-sur-Mer ouvrira ses portes les 28, 29 et 30 mai, à l'occasion des Fêtes de la Pentecôte.

MM. Curnier frères, dont on connaît les soins artistiques apportés à la composition de leurs programmes, ont recruté dans les grands Music-Hall de Paris, une troupe de tout premier ordre, l'on verra dans ces quatre représentations, car il y aura une matinée, des artistes hors de pair.

A l'Eldorado on a arraché à prix d'or M. Delamarre, un comique d'un talent souple et fin. Bruain, l'excentrique inimitable, que nos voisins de Londres connaissent et apprécient aussi bien que les Parisiens.

La note acrobatique sera donnée par les célèbres Lotties, dont les exercices aux anneaux romains sont stupéfiants de force et d'adresse.

Puis c'est Miette, la Cigale Parisienne, créatrice d'un genre inimitable ; Evelgue, l'exquise divette du Carillon ; René Vial, un tourlourou d'une naïveté réjouissante ; Elise Pujet, étoile de l'Alcazar d'été ; Carman, un pschutteux, comme on disait autrefois, de la Scala ; les Sœurs Doncarlos, des duettistes endiablées ; Aveline, la fine diseuse du Moulin-Rouge ; Edmée Hatt ; Mlle Lange et bien d'autres.

En voilà assez pour faire attendre impatiemment le 15 juin, date de l'ouverture définitive.

Liquidation judiciaire Gobert, pâtissier

AVIS

Messieurs Alber et Oscar Delepoule-Gobert, voudraient s'entendre à l'amiable avec les créanciers de leur beau-père.

S'adresser pour s'entendre chez M. Charles STHIERS, boulevard de la République, n° 38, à Roubaix. n.o.

ATTENTION A VOS INTÉRÊTS

NOUVEAU TABLEAU des Prix de la Chaussure Coemans

Fabrication de la Maison, garantie en matières de premier choix : Balmoral — Derby — Bottines à lacets, à boutons ou élastiques en une ou plusieurs pièces, claqués ou avec bouts — Plusieurs modèles en bouts ronds Carnot et pointus, sur formes, droits ou travers, en veau, satiné jaune, chevreau, mégis, vache ou veau vernis, 20 types par série — Très jolis assortiments pour hommes et pour dames à 9,95 — Hautes à crochets (article pour chasseurs) 9,95 — Napolitains 1er choix, en vache 7,95 ; cuir 5,95 et 4,95 — Plus de 25 types en souliers fantaisie, chevreau, vernis, etc. — Cycliste en mégis, satiné jaune — Plusieurs coupes élégantes, pour hommes 9,45 ; dames 7,45 et 8,45 — Derby ou Balmoral en vachette jaune, hommes, 9,95 ; dames 7,45 ; fillettes 5.95 ; enfants 4,45 — Bottines cuir, à lacets, article de fatigue, pour dames ou garçons 5,95 ; fillettes 3,45 et 3.95 ; enfants 2,75 et 2,95 — Rayon spécial d'articles en cousu main — Spécialité de chaussures sur mesure.

Fabrication française : articles de Paris, Lyon, Limoges, etc. : Bottines pour hommes, plusieurs séries à 6, 7 et 8 fr. — Souliers de ville, cycliste, canotier, bains de mer, etc., jaune ou noir 2,95 et 3,95 — Bottines pour dames, en chèvre ou métisse, avec ou sans empeigne vernis, à lacets 5,45 ; à boutons 5,95 — Les mêmes en vrai veau mégis 6,45 et 6,95 ; à élastiques 7,95 — Souliers fantaisie en métisse jaune ou noir, vernis, etc. : 1,95, 2,95 et 3,45 — Article supérieur, garanti mégis ou veau vernis 5,45, 6,45 et 6,95 — Grand choix de mules, pantoufles, fantaisie et ordinaire, 25 0/0 meilleur marché que partout ailleurs.

Pour être bien chaussé, de confiance, et ne pas payer trop cher, s'adresser

A LA CONCURRENCE

34 et 36, Rue de Blanchemaille, ROUBAIX

Atelier spécial pour les réparations à prix réduit. **Demi-Gros.**

MAUX DE JAMBES

• VARICES — DARTRES. — DÉMANGEAISONS — PLAIES de toute nature — ULCÈRES — ECZÉMAS — Guérison assurée — Soulagement immédiat — PAR — PAR

L'EAU PRÉCIEUSE

Préparation recommandée par un grand nombre de Médecins
DES MILLIERS D'ATTESTATIONS DE GUÉRISONS
Les demandes par Correspondance doivent être adressées : ❖ Pharmacie DEPENSIER, à ROUEN ❖
Se trouve dans les principales Pharmacies, le flacon : 3 fr. 50.
Il existe des CONTREFAÇONS, comme garantie *exiger une jambe moulée dans le flacon.*

Dépôt à Roubaix, pharmacie **Vasseur**, rue du Grand-Chemin — A Tourcoing, pharmacie **Bruneau**, rue de Lille.

VICES DU SANG -- **DARTRES, ECZEMAS, SYPHYLIDES,** disparaissent infailliblement par l'emploi du Dépuratif Mexicain du **Dr Jackson**, Prix 5 fr. et de la Pommade **Jackson**, 2 fr. 50, unique pour les Ulcères variqueux. — Pharmacie **Couvreur** et dans toutes les pharmacies. n.o.

VINS VIEUX DE BORDEAUX (Médoc)

Expédiés directement de la propriété avec faculté de refus à l'arrivée : 130, 140, 160, 175 200 fr. la pièce (225 litres) rendue franco gare destinataire. Médailles d'argent : Paris, Anvers, Lyon, Bordeaux. — Echantillons gratis. Ecrire au **Propriétaire** du *Domaine de La Croix, chevalier du Mérite agricole*, à **Blaye-Bordeaux.**

Nouvelle découverte, Guérison assurée des

MALADIES de la PEAU et du CUIR CHEVELU

Dartres, Eczémas, Herpès, Teigne, Pelade, Psoriasis Boutons, Démangeaisons, Taches de rousseur, Glandes, Hémorroïdes, Acreté du sang, chute des cheveux et des cils, Plaies variqueuses et autres, par la Franco **POMMADE LARCADE de TARBES 1 fr. 65** et les Pilules VÉGÉTALES DÉPURATIVES Mandat-poste *5 médailles d'or,* RÉSULTATS *inespérés dès les premiers jours* Brochure et renseignements complémentaires gratis. S'adresser à l'inventeur, J.-M. LARCADE, pharmacien-chimiste à TARBES (Hautes-Pyrénées) n.o.

MALADIES DU SANG
et du tube digestif

Le Docteur **BOLE** donne ses consultations tous les jours, de midi à 3 heures et de 8 à 9 heures du soir, les dimanches et jours de fêtes de 8 à 10 heures du matin, **310, rue de Lannoy.** n.o.

AGRICULTURE & COMMERCE

MARCHÉ LINIER

du 25 Mai 1898

LINS. — Affaires pour ainsi dire nulles en lins du pays, et fort limitées en lins jaunes de Courtrai, ainsi qu'en lins bleus des Flandres. Ceux-ci maintiennent encore assez bien leurs prix, mais les autres sont plutôt faibles.

Les *transactions en lins de Russie rouis à l'eau* et à terre ont été de bien minime importance cette semaine, et, malgré cela, les prix ont conservé une certaine fermeté. On sent néanmoins que les cours actuels ne tiendront pas longtemps devant l'abstention complète de la filature qui est maintenant bien approvisionnée. Change à trois mois de Saint-Pétersbourg sur Paris : 271 1/2.

ETOUPES. — Sans être particulièrement animée, la vente continue de suivre un courant fort satisfaisant. Prix stationnaires.

FILS. — Même situation satisfaisante dans l'ensemble que la semaine passée.

TOILES. — Le calme signalé la semaine dernière dans la vente de la toile persiste plus que d'habitude. Néanmoins, les prix restent fermes.

JUTES. — Demandes de plus en plus suivies ; on craint une nouvelle hausse à bref délai.

CHANVRES. — Affaires nulles.

REVUE HEBDOMADAIRE

des grains, farines et graines oléagineuses

Lille, le 25 mai 1898.

Température. — Après quelques jours de grandes chaleurs et de temps radieux, nous avons eu quelques orages qui ont de nouveau ramené la pluie.

On commence à réclamer vivement la fin de cette période humide, car l'épiage des blés n'est pas loin ; de plus, ceux-ci sont tellement forts que la verse est aussi à craindre.

Il n'y a rien de perdu cependant, loin de là et les apparences restent des plus satisfaisantes si le beau temps nous fait définitivement retour à bref délai.

Blés. — Par suite de la faiblesse des cours en Amérique et en Angleterre, nous baissons assez sensiblement et les affaires s'engagent difficilement.

Les blés du pays, peu offerts pourtant, ne valent plus que 29,50 à 30 fr. départ.

Quant aux blés étrangers, les reventes principalement sur juin sont assez nombreuses [illegible] Californie 1 et roux d'hiver 29.50 à 29.75 ; Walla 29.25 à 29.50 ; Red Winter 29 ; Plata suivant qualités 28 à 29.50 ; Kurrachée blancs 27.75 ; Delhi blancs 29 et Club un 29.25 à 29.50. Le tout délivré Dunkerque. Le disponible vaut généralement 0.25 de plus.

Farines. — Très calmes de 40 à 42 suivant marques et système de mouture.

Grains grossiers. — Tous ces articles sont aussi dans le plus grand calme. Les avoines sont assez offertes à 22 fr. Lille pour celles de pays et 20 à 20,25 Dunkerque pour les Russie.

Les seigles de pays ne valent plus que 21 fr. Lille.

Orges calmes de 17 à 17,25 pour les Russie. Les Algérie nouvelles sur 4 derniers valent de 15 à 15,25 Dunkerque.

Maïs en baisse de 14.50 à 15,00 pour le disponible et 14,00 pour le livrable.

Graines oléagineuses — Lins Bombay, juin, juillet 24 7/8 — Lins Bombay flottants 25,25 — Lins Plata mai, juin 23,25 — Colzas Guzerat mai, juin 26,50 — Colzas Cawnpore bruns mai, juin, 23,25 — Le tout caf Dunkerque, London terms.

H. BOURBOTTE fils.

Marchés de Lille du 25 mai

Culte 1er jet (cote offic.), —.. à 29 50 — 88° (cote com.), 29 75 à — —.

SUCRE — Sucre cassé (cote offic.), 106 50 à ... — En pain n° 1 (cote offic.), 106 50.

BETTERAVE disponible. ...

Marché au blé de Lille

du 25 Mai 1898

(Cours commercial) — On cote les blés en culture de 23 à 24 fr. les 80 kilos.

On offre des blés étrangers qui font concurrence aux blés de culture.

En boulangerie, les farines sont offertes de 40 à 41 fr. Les affaires y sont très difficiles.

Marchés aux bestiaux de Lille

Du 25 Mai

ESPÈCES d'animaux	Nombre d'anim. Amenés	vend. pour Lille	vend. pour ray. appr	Prix de revient au kilog. sur pied 1re q.	2e q.	3e q.	Poids	[illegible]
Bœufs	229	—	—	0.90	0.80	0.70	—	—
Vaches	169	—	—	0.76	0.70	0.56	—	—
Taureaux	189	—	—	0.68	0.56	0.51	—	—
Veaux	537	—	—	1.05	0.90	0.70	—	—
Moutons	3	—	—	—	—	—	—	—
Porcs	2	—	—	—	—	—	—	—

Marchés de Paris

Du 25 mai

FARINES : 12 marques

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Mai	66.25	66.90	Juillet-Août	62.50	62.55
Juin	65.50	65.35	4 derniers..	54.—	54.45

MARQUE CORBEIL (clôture) : 69 —.

LE HAVRE, le 25 mai 1898.

	COTONS 10 h. 1/4	LAINES 9 h. 3/4	CAFÉS 10heures
Mai 1898	41.62	129.—	36.25
Juin	41.37	129.—	36.25
Juillet	41.37	129.50	36.25
Août	41.37	130.—	36.25
Septembre	41.37	130.—	36.50
Octobre	41.12	130.—	36.50
Novembre	40.87	130.—	36.75
Décembre	40.62	130.—	37.—
Janvier 1899	40.62	130.—	37.25
Février	40.75	130.50	37.25
Mars	40.75	130.50	37.50
Avril	—.—	—.—	37.75
Tendance	calme	calme	languis.

FINANCES

Paris, le 25 mai 1898.

Le marché reste lourd et hésitant par suite du manque absolu d'activité dans les affaires.

Le 3 0/0 est à 102.77 1/2.

Le 3 1/2 0/0 à 106.07.

Les établissements de crédit se maintiennent bien dans leurs cours antérieurs.

Le Crédit Foncier à 665.

Le Comptoir National d'Escompte à 572.

Le Crédit Lyonnais à 820.

La Société Générale à 530.

La Banque spéciale des valeurs industrielles est très active à 173.

L'emprunt roumain 1898 cote 93.10.

L'épargne se porte de plus en plus sur les obligations Ville de Paris et surtout sur la série 1896 qui assure un privilège de souscription au nouvel emprunt.

Nouveau progrès des Chaussures françaises à 150 francs.

On enregistre de bonnes demandes à 472 fr. en obligations 4 0/0 de la Compagnie générale d'immeubles.

Les obligations Urbaine Voitures sont sans changements.

La Compagnie internationale de déménagements, transports et camionnage de Dijon, au capital de 700.000 fr., bénéficiant, dès sa constitution, de l'organisation et de la clientèle des trois maisons importantes fusionnées, pourra, dès le premier exercice, distribuer à ses actionnaires un dividende de 10 0/0 au moins, les bénéfices des entreprises réunies s'élevant à 80.000 fr. environ.

Les Chemins de fer français sont calmes.

BOURSE DE LILLE

Du 25 mai 1898

Emprunts (Villes et Départements).

Département du Nord 1870. (obl. 100), 108.50

Forges et hauts-fourneaux

Denain et Anzin (à 500 t. p.) p. 745.

Charbonnages (actions)

Anzin le 1/100 de denier n. 5500 — Azincourt et fours à coke du Nord (parts) p. 880 — Béthune (Bully-Grenay) p. 2915 — Bruay p. 1755 — Courrières p. 1950 — Crespin (Nord) (a. 125 t. p.) p. 340 — Douchy p. 985 — Dourges p. 141.75-142 — Dourges, coupure de cent p. 13975 — Flines-les-Raches (act. 500 t. p.) p. 1400 1410 — Lens n. 385 — Ligny-lès-Aire (Cie anon. 500 t. p.) p. 575 — Meurchin a. 100 t. p.) p. 1815-1820 — Meurchin coupure de cinq n. 9000 — Thivencelles (a. 1000 t. p.) n. 260.

Charbonnages (obligations)

Ostricourt libérées 97 (remb. à 500), p. 495

BOURSE DE PARIS

3 o/o	cpt.	102 85
	terme	102 80
3 o/o am.	cpt.	101 20
	terme	101.40
3 1/2 1894	cpt.	106 ..
	terme	106 10
Banq. de France		3600 ..
Banq. de Paris		925...
Comp. d'Escom.		573 50
Crédit Foncier		662 ..
Crédit Industr.		605...
Crédit Lyonnais		820...
Société Général		530...
Est		1075...
Paris-L.-Médit		1901...
Midi		1460 ..
Nord		2119...
Orléans		1868...
Ouest		1190...
Est Algérien		725...
Gaz Parisien		1100 ..
Transatlantique		370...
Suez		3540...
Omnibus Paris		1855...
Dynamite		......
Egypte 3 1/2		103.85
Autriche 4 o/o		102.50
Hongrois 4 o/o		102.90
Espag. ext. 4 o/o		33.80
Portugais		18.20
Italien 5 o/o		92...
Turc série D.		21.60
Banq. Autrich.		488...
Banq. Ottomane		544.50
Nord d'Espagne		55...
Fives-Lille		800...
Les Chargeurs réunis		1475...
Act. bateaux Parisiens		845...
Russe	1867-1869	101.80
» 4 o/o	1880	102...
» 4 o/o	1883	104.60
» cons. 4 o/o		103 10
» 4 o/o	1890	103.50
» 3 o/o	1891	95.70
» 4 o/o	1893	105.35
» 3 1/2	1894	101.15

V. Paris	1855-60	......
»	1865	561...
»	1869	428.50
»	1871	416.50
V. Paris 71 1/4		111 50
»	1875	573.75
»	1876	573...
» 3 o/o	86	404 50
» 1/4	1886	101.25
»	1892	389...
» 1/4	1892	102.25
Ville Marseille		406.50
Ville Bordeaux		131...
Ville Lille	1860	133 ..
»	1890	......
»	1893	506...
Ville de Lyon		102.25
Roubaix-Tourc.		......
Foncières	1879	500 50
»	1883	470...
» 3 o/o	1885	500...
» 5me	1885	104...
»	1895	492...
Communal.	1879	500...
» int. réduit		......
»	1880	502...
»	1891	400...
»	1892	501...
Banq. hypothéc		627.50
» 3 o/o		462.50
Nord 3 0/0 Anc.		484...
» » Nouv.		491...
Nord 2.50 o/o		454...
P.-L.-M. anc.		478...
» nouv.		474.50
Orléans anc.		479...
» »	1884.	480...
Midi anc.		475.75
» nouv.		482...
Ouest anc.		478...
» nouv.		479.50
Est anc.		481...
» nouv.		477...
Ardennes anc.		478.75
Panama (bons à lots)		112.50
Panama [illegible]		254.50
Congo (Lots)		91.50

Imprimerie du Progrès du Nord, rue Nationale, [illegible], Lille.

Le gérant : [illegible]